

BIO

Actualités

Le magazine du mouvement bio

3 | 15
AVRIL





LINUS SILVESTRI AG
Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG
Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
Email: kundendienst@lsag.ch
Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen
Jakob Spring, Kollbrunn
Michael Burkard, Zillis
Natel 079 222 18 33
Natel 079 406 80 27
Natel 079 339 24 78

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'égal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



OHS

Otto
Hauenstein
Semences SA

Tél. +41 24 441 56 56
Fax +41 24 441 21 82

orbe@hauenstein.ch
www.hauenstein.ch

Les conseillers semences.



Votre fournisseur de semences biologiques

TARITRAL BIO

Tarissement naturel

• Une méthode naturelle pour tarir immédiatement!
• Régénération du tissu mammaire
• avec ortie, sauge et prêle
☎ 026 913 79 84
www.lgc-sa.ch

BIO Actualites.ch

La plateforme des agriculteurs bio

Impressum

24ème année 2015

Bioactualités: 10 numéros par an
Numéros doubles: décembre/
janvier et juillet/août
Magazine en allemand: Bioaktuell
Magazine en italien: Bioattualità

Tirage

Allemand: 6846 exemplaires
Français: 765 exemplaires
Italien: 316 exemplaires
(Certifié WEMF en 2014)

Distribution: Aux producteurs et
preneurs de licences Bourgeon
Abonnement annuel Fr. 53.-
Abonnement pour l'étranger Fr. 67.-

Éditeurs

Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34,
CH-4052 Bâle
www.bio-suisse.ch
et
FiBL, Institut de recherche
de l'agriculture biologique,
Ackerstrasse 113, Postfach 219,
CH-5070 Frick
www.fibl.org

Imprimerie

AVD Goldach AG, www.avd.ch

Papier

Refutura, certifié FSC
Label éco: Blauer Engel

Rédaction

Markus Spuhler (rédacteur en chef)
Petra Schwinghammer (Bio Suisse)
Adrian Krebs, Theresa Rebholz,
Leonore Wenzel (FiBL)
Carmen Büeler (Bio Suisse)
redaction@bioactualites.ch

Mise en page

Simone Bissig (FiBL)

Traduction

Manuel Perret

Concept graphique

Büro Haeberli
www.buerohaeberli.ch

Publicité

Erika Bayer, FiBL,
Postfach 219, CH-5070 Frick
Tél. +41 (0)62 865 72 00
Fax +41 (0)62 865 72 73
publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition

Petra Schwinghammer, Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34,
CH-4052 Bâle
Tél. +41 (0)61 204 66 66
edition@bioactualites.ch

www.bioaktuell.ch

Utilisateur: bioactualites-print
Mot de passe: ba3-2015

Page de couverture: Christian Tüscher-Wanner et Karin Wanner Tüscher, de Schüpfen, misent sur la Simmental et n'ont donc pas besoin du spermasexing. Photo: Monika Flückiger

Spermasexing – un dilemme

Les paysans biologiques suisses se trouvent de nouveau devant une décision difficile dans le domaine des nouvelles technologies: est-ce que le Cahier des charges doit continuer d'interdire le spermasexing ou l'autoriser? La question n'est pas nouvelle, mais elle a regagné en actualité parce que la Protection suisse des animaux s'attaque à la misère des veaux dont on a déjà souvent parlé dans nos colonnes, et parce que les délégués de Bio Suisse devront prendre une décision d'ici une année à cause d'une motion de Bio Nordwestschweiz.

La décision est rendue difficile par le fait qu'un oui au spermasexing pourrait bel et bien alléger le problème des veaux mais qu'il recèle un potentiel de risque d'image pour le secteur bio. Et en même temps on pénètre dans une zone qui offre de nouvelles surfaces d'attaques. Bien que cette technologie soit purement mécanique et n'intervienne pas dans le génome, pas moyen de passer à côté du fait que le spermasexing nous permet de voler à la nature sa suprématie sur la question du sexe. Cela peut-il être compatible avec les principes bio de la production proche de la nature et des cycles fermés? Et peut-on mettre ici un terrain d'expérimentation à disposition du bio?

Je tends personnellement vers le non – avec l'espoir que les producteurs trouveront des voies qui leur permettront de mieux adapter leur génétique aux besoins du bio. Les veaux bio issus de la production laitière ne doivent plus être une marchandise vivante sans valeur mais doivent – ne serait-ce que pour des raisons éthiques – être intégrés dans les cycles comme précieuses sources de viande. Si on y arrive, l'approche bio pourrait servir de modèle pour la sélection conventionnelle.



Adrian Krebs, Rédacteur



Table des matières

Production

Bovins

- 6 **A-t-on le droit de décider le sexe des animaux?**
Bio Nordwestschweiz veut autoriser le spermasexing. Le mouvement bio est tout sauf unanime à ce sujet.

Fertilisation

- 10 **État des lieux de la discussion sur les digestats**

Bovins

- 12 **Les vaches mères bio mangent moins de maïs**

Cultures spéciales

- 13 **Drosophile du cerisier impossible à éliminer**

Protection des plantes

- 14 **Cuivre: À quand des produits plus écologiques?**

Transformation et commerce

Soja

- 18 **La Coop veut se profiler avec du soja européen**

Bio Suisse et FiBL

- 20 *Bio Suisse*

- 21 *FiBL*

Rubriques

- 2 *Impressum*

- 4 *Brèves*

- 16 *Brèves*

- 22 *Agenda / Petites annonces*

- 23 *Le dernier mot*

La citation



«C'est là où nous avons fortement intégré la filière de valorisation que nous pouvons veiller à ce que le soja européen finisse vraiment dans notre canal.»

Conradin Bolliger au sujet de l'alimentation des poulets bio de la Coop avec du soja européen.

→ Page 18

Forte participation pour le concours du Bioactualités: les kiwis font gagner six lectrices et lecteurs

Chers lecteurs et lectrices, nous vous avons présenté dans le dernier Bioactualités une devinette photographique qui a remporté un vif succès. La rédaction a reçu pas moins de 122 réponses. Nos lecteurs se sont montrés non seulement très joueurs mais aussi très doués, puisque plus de 99 pourcent des réponses étaient justes: la plaque de tôle tenue par Rüedu Schüpbach de la ferme Obereichi à Lanzenhäusern BE contenait effectivement des kiwis séchés.

La forte participation nous a poussés à ne pas récompenser seulement les plus rapides des trois régions du pays (Maya Mohler de Sissach BL, Yvette Fleury de Courtételle JU et Santina Bolandrini de Brusio GR) avec un assortiment de fruits secs (kiwis, pommes et fraises) de la production de la ferme bio Obereichi, et notre déesse de la fortune, la graphiste du FiBL Simone Bissig, a tiré au sort trois autres gagnants. Il s'agit de Regina

Bösiger de Sutz BE, de la famille Ramseier de Gohl BE et de Ruth Zahnd de Wittenwil TG. Les fruits secs seront envoyés prochainement aux gagnants par la poste. Toutes nos félicitations!

Et que ceux qui n'ont rien gagné cette fois ne se laissent pas abattre: s'ils le lisent attentivement, ils trouveront un autre quiz dans ce numéro du Bioactualités. Bonne chance pour la devinette!
réd.



La photo



En 2014, la pourriture acétique a mis en colère de nombreux vignerons et a compliqué les vendanges. Elle a souvent été attribuée à la drosophile du cerisier dont la population est actuellement très importante. Une relation de cause à effet entre drosophile et pourriture n'a cependant pas pu être établie dans tous les cas, dit Patrik Kehrli d'Agroscope. *Photo: C. Linder, Agroscope*

→ Page 13

Les fermes bio doivent s'inscrire à part pour les contributions pour le renoncement aux herbicides

La Confédération paie depuis 2014 des contributions pour le travail réduit du sol. On ne connaît pas encore les chiffres exacts, mais il ressort des premières tendances que la participation au programme de paiements directs pour l'efficacité des ressources a été bonne dès la première année. Comme Eva Wyss, de l'office fédéral de l'agriculture, l'a expliqué lors d'un atelier sur les grandes cultures bio respectueuses du sol et du climat organisé au FiBL, quelque 4500 agriculteurs ont participé au programme l'année passée.

Des contributions ont été payées pour 17'000 ha, avant tout pour les semis sous litière (8700 ha) et les semis en bandes fraisées (6000 ha). Le semis direct est nettement moins fréquent avec 2100 ha. Ces chiffres ne concernent

encore que quelques cantons, mais ce sont les 15 qui ont le plus de grandes cultures.

On compte 145 paysans bio qui y ont participé avec 600 ha annoncés, la grande majorité pour du semis sous litière puisque les deux autres procédés sont presque impossibles en bio. Sur ces 600 ha, seuls 80% ont reçu la contribution supplémentaire pour le renoncement aux herbicides, ce qui a suscité de l'étonnement. Wyss a dit que les autres 20% avaient omis de s'annoncer. Le fait que les paysans bio doivent s'annoncer à part pour le renoncement aux herbicides a aussi étonné. Un des participants a proposé que les représentants cantonaux présents fassent pression pour un automatisme qui supprime à l'avenir l'obligation de s'annoncer. *akr*

Le nombre

80

kilogrammes de cuivre pur par hectare et par année étaient autrefois fréquemment utilisés dans la viticulture conventionnelle. Dans les vignes bio, la quantité maximale est actuellement de 4 kilos en moyenne sur 5 ans.

→ Page 14

Voilà comment fonctionne notre e-journal

Le rafraîchissement du layout du Bioactualités comprenait aussi une revalorisation de sa version électronique, et un e-journal digne de ce nom est maintenant à disposition de nos abonné-e-s. Vous trouvez en effet depuis le mois de février une publication électronique enrichie de diaporamas, de vidéos et de liens actifs aussi bien dans la partie rédactionnelle que dans les annonces publicitaires. Ouvrir une session est tout simple: il suffit d'aller sur → www.bioactualites.ch > Magazine et d'utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe qui se trouvent dans l'impressum de la version imprimée.



Accès protégé réservé aux abonnés

L'e-journal est entièrement à disposition des abonnés du de chaque numéro.

Nom d'utilisateur:

bioactualites-print

Mot de passe:

●●●●●●●●

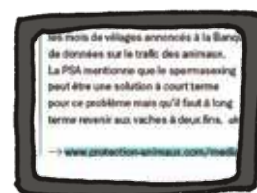
Accès pour ce numéro:

Nom d'utilisateur: bioactualites-print

Mot de passe: ba3-2015

Et le nouvel e-journal est déjà devant vous.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir de découverte et de lecture!
Votre équipe du Bioactualités



Les liens et adresses de courriel actifs dans la partie rédactionnelle sont marqués.



Les numéros des pages de la table des matières et des brèves vous mènent directement à l'article souhaité.



Vous y trouverez des vidéos ...



... et des diaporamas insérés dans l'e-journal. And last but not least: toutes les adresses internet et de courriel des annonces publicitaires sont des liens actifs qui vous amènent directement chez les annonceurs.



Spermsexing – *Les paysans bio doivent-ils pouvoir choisir le sexe?*

Les délégués de Bio Suisse devront débattre au plus tard en 2016 d'une éventuelle autorisation du spermasexing dans la sélection bovine. La proposition de Bio-Nordwestschweiz vise à diminuer le nombre de veaux surnuméraires. L'idée est controversée.

«Ce qui compte finalement, c'est les veaux», dit le producteur de lait bio Stefan Hueter de Biezwil SO, qui sélectionne comme les deux tiers de ses collègues sur des races laitières intensives. Il aimerait utiliser des doses de sperme sexé pour diminuer le nombre de veaux mâles issus de taureaux de races laitières car ils sont difficiles à vendre à cause de leurs mauvaises performances d'engraissement. Sa proposition de demander à Bio Suisse d'autoriser le spermasexing a récemment été approuvée par l'AG de Bio-Nordwestschweiz par 25 oui contre 19 non et 11 abstentions. Vu que le délai pour l'ordre du jour de l'AD du printemps était écoulé et que l'AD d'automne ne s'occupe pas du Cahier des charges, les délégués devraient en débattre au plus tôt en 2016 – sauf si le Comité met exceptionnellement ce point à l'ordre du jour de l'AD d'automne. Il reste donc maintenant au moins une demi-année pour discuter des avantages et des inconvénients comme cela a déjà été le cas lors d'assemblées à Lucerne, à Schwyz et en Suisse orientale.

L'ordonnance bio n'interdit pas le spermasexing

La prise de position du FiBL sur cette question représente une bonne base de discussion. Elle commence par répertorier les bases légales. Contrairement au Cahier des charges de Bio Suisse, l'ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique n'interdit pas le spermasexing, mais les producteurs Bourgeon qui utilisent du sperme sexé reçoivent 10 points de sanctionnement – le double en cas de récidive.

Anet Spengler, l'auteure principale du document du FiBL, part de l'idée qu'un tiers des producteurs de lait bio utiliseraient du sperme sexé pour le quart de leur troupeau, ce qui représente donc quelque 8 pourcent des vaches laitières bio. Cela ne permettrait donc pas de résoudre complètement le problème des veaux mâles de races laitières mais y contribuerait tout de même puisqu'une grande partie des autres vaches pourraient être inséminées avec des taureaux de races à viande, produisant ainsi des veaux qui se vendent beaucoup plus cher que les veaux de races laitières.

Le FiBL recommande plutôt de modifier les stratégies de sélection

Le FiBL considère que le spermasexing ne pose pas plus de problèmes éthiques que l'insémination artificielle (IA) normale et que le procédé ne peut donc pas faire l'objet d'un rejet de principe en agriculture biologique tant que l'IA est autorisée. Il n'y a par contre des doses de sperme sexé que pour six taureaux avec la feuille de trèfle ou le label pâturage. Bien qu'il n'y ait pas d'objections sérieuses sur le plan pratique à opposer au spermasexing, le FiBL recommande une autre stratégie pour éviter que les veaux mâles deviennent des «sous-produits indésirables» de la production laitière:

- Au lieu de continuer de favoriser les races purement laitières en autorisant le spermasexing, l'agriculture biologique devrait repenser la stratégie de sélection et miser davantage sur des vaches à deux fins qui sont plus robustes et plus faciles à nourrir avec moins de concentrés.
- Les veaux mâles, qui sont pour la plupart vendus sur le marché conventionnel, devraient pouvoir rester dans les fermes bio puisque l'objectif des cycles fermés est aussi valable pour la production animale même s'il peut être nécessaire d'impliquer plusieurs fermes, sachant que là aussi les veaux des races à deux fins sont plus faciles à engraisser en bio, notamment avec des vaches nourries.
- Il faut inséminer au début des chaleurs pour avoir plus de veaux femelles. Les spermatozoïdes femelles sont plus lents mais survivent plus longtemps, donc il y a plus de chances d'avoir des veaux femelles en inséminant tôt. *Adrian Krebs*



«Aucune chance de vivre»: La protection des animaux déplore le destin des veaux

Selon un communiqué d'il y a quelques semaines, la Protection Suisse des Animaux PSA dispose de différents témoignages que même en Suisse certains éleveurs tuent dès la naissance les veaux mâles des races laitières à hautes performances pour s'économiser un engraissement qui est de moins en moins rentable. Il y a en outre selon des observations de la PSA le fait que les veaux de ce type souffrent d'un manque de soins et même d'un «bâclage» des mesures sanitaires les plus élémentaires. La PSA affirme que le problème est aggravé par le fait que la consommation de viande de veau a diminué de 3 kilos par habitant au cours des 15 dernières années. La PSA a rassemblé différents indices qui révèlent ce genre de pratiques. Elle a en particulier constaté une augmentation des cas de mortinaissances pendant les mois de vêlages annoncés à la Banque de données sur le trafic des animaux. La PSA mentionne que le spermasexing peut être une solution à court terme pour ce problème mais qu'il faut à long terme revenir aux vaches à deux fins. *akr*

→ www.protection-animaux.com/medias

Veaux Simmental à deux fins de la ferme Tüscher-Wanner à Schüpfen. *Photo: Monika Flückiger*



Kurt Müller (à g.) sélectionne de la Brune suisse à Krinau SG et Markus Meuli de la Brune d'origine à Nufenen GR. Photo: akr

«Un pas qui s'éloigne de la nature» «Oui, mais un dont on a besoin»

Spermasexing oui ou non? Deux paysans bio – un partisan et un opposant à son utilisation – discutent des possibles avantages et désavantages d'une autorisation en agriculture biologique.

Monsieur Müller, depuis combien de temps vous engagez-vous pour le spermasexing?

Kurt Müller: Je me préoccupe du spermasexing depuis 1996, nous avons alors déposé à Bio Suisse une motion qui n'avait pas passé et qui est ensuite restée au point mort. Nous en avons reparlé l'année passée dans le cadre du travail de base de Bio Ostschweiz – il y avait de nombreux opposants mais aussi beaucoup de partisans militants.

«C'est épouvantable de voir dans les abattoirs ces veaux mal nourris qui sont livrés à 50 ou 60 kilos. Je trouve que c'est mauvais pour l'image de marque.»

Kurt Müller

Quels sont vos arguments en faveur de ce procédé?

Müller: J'ai une ferme d'élevage où je fais une vingtaine d'inséminations par année. Tout mon lait va dans l'engraissement des veaux et je vends la viande en direct. Si j'insémine la moitié de mes vaches avec de bons taureaux Brune suisse j'obtiens trop peu de veaux femelles pour la remonte, et les mâles qui naissent s'engraissent très mal sans poudre de lait. Si je pouvais par contre utiliser du sperme sexé, je l'utiliserais toujours pour les six meilleures vaches.

Cela permettrait d'assurer ma lignée maternelle et de garantir la remonte, et le reste pourrait alors être inséminé sans problème avec des races à viande. Or dans la situation actuelle je dois inséminer avec des taureaux Brune suisse des vaches de moindre qualité qui me font des veaux femelles tandis que celles dont j'en aurais volontiers eu font des mâles... la valeur d'élevage est donc globalement en régression. Le sperme sexé ne serait utilisé que par une petite partie des producteurs, c.-à-d. par les fermes d'élevage et les fermes laitières qui ne veulent pas renoncer à leurs bonnes lignées maternelles.

Monsieur Meuli, tout cela semble pourtant assez raisonnable, pourquoi rejetez-vous l'autorisation du spermasexing?

Markus Meuli: Il y a trois points qui sont importants pour moi. Le premier est la race. Tu ne peux bien sûr pas sélectionner une vache laitière formule 1 et ensuite prétendre pouvoir vendre à un bon prix les veaux qui en résultent. On a en revanche en moyenne jusqu'à 1000 litres de lait de plus par vache et par année. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Mes Brunes d'origine me donnent évidemment moins de lait, mais mes petits veaux se vendent 500 francs au lieu de 100.

Quels sont les deux autres points qui parlent là-contre?

Meuli: Un des points important est la sélection. Le sélectionneur qui croit que les meilleures vaches fournissent les meilleures remontes en est encore à croire aux cigognes. Les filles des meilleures vaches sont souvent assez moyennes. Il y a aussi la possibilité d'élever un taureau né de ces vaches pour assurer l'hérédité. Et le dernier point: le sexing n'est tout simplement pas compatible avec l'agriculture biologique. Nous proclamons que nous voulons produire le plus naturellement possible, or cela est une intervention inutile de plus.

Müller: Chez nous, la vache supérieure à la moyenne ne se définit pas seulement par le rendement laitier: la longévité et la

santé mammaire sont tout aussi importantes. Tu ne contesteras quand même pas qu'il est normal de vouloir des veaux de ces vaches, ou bien?

Meuli: Non, mais j'élève volontiers de temps en temps un taureau d'une de mes bonnes vaches pour conserver ses qualités.

Müller: Mais moi je ne veux justement pas de taureau!

Qu'est-ce que vous visez chacun comme moyenne d'écurie?

Meuli: Mon but est 6000 kilos et un veau chaque année pour 450 kilos de concentrés par année. Le nec plus ultra est une vache avec une bonne persistance de la production laitière et capable de produire à l'alpage – c'est un rendement de plus sans travail supplémentaire, les paysans devraient le comprendre. Se contenter de vouloir de grosses mamelles au printemps n'apporte rien. Pour être bonne au pâturage et à l'alpage, une vache ne doit remplir que deux critères: elle doit donner son lait sans problème deux fois par jour et marcher volontiers. Et ça, ça n'est pas toujours une vache d'exposition.

Müller: C'est tout à fait ça. J'ai mon alpage à 850 mètre de la maison. Chez nous la surface agricole comporte 40 % de pâturages permanents et je suis content des 5500 kilos que j'obtiens sans concentrés. Mais nous sommes tous deux des paysans de montagne et pas les seuls à produire du lait. Les paysans de plaine qui font du maïs ont d'autres possibilités et veulent des vaches qui donnent plus de lait, des vaches à 8000 kilos qu'ils peuvent nourrir eux-mêmes. C'est légitime.

«Celui qui croit que les meilleures vaches fournissent les meilleures remontes en est encore à croire aux cigognes.»

Markus Meuli

Monsieur Müller, le sexing est un pas de plus qui s'éloigne de la nature, ne trouvez-vous pas que c'est dommage?

Müller: C'est en effet un pas de plus, mais c'en est un dont on a besoin. Je compare ces veaux mâles à ces poussins mâles qui passent au broyeur. C'est aussi épouvantable de voir dans les abattoirs ces veaux mal nourris qui sont livrés à 50 ou 60 kilos.

Je trouve que c'est mauvais pour l'image de marque. De nombreux bouchers sont d'entrée sceptiques à l'égard des bêtes bio. Les temps où on pouvait dire que c'est dur mais qu'au moins c'est bio sont révolus. Beaucoup de bonnes bêtes finissent malheureusement sur le marché conventionnel parce que les paysans ne vendent les veaux FI des croisements avec du Limousin que si on leur achète aussi les veaux mâles des races laitières, ce qu'aucun paysan bio ne peut se permettre puisqu'il ne pourra pas les engraisser correctement.

Vous ne craignez pas de problèmes d'image dus aux veaux surnuméraires et impossibles à engraisser, Monsieur Meuli?

Meuli: Comme je l'ai déjà dit, on doit simplement accepter que ces veaux valent moins cher. Et si on ne peut pas l'accepter, il faut se demander si on a la bonne race dans sa ferme. Celui qui a des vaches de race purement laitière sait a) qu'elles donnent plus de lait et b) que si elles sont éliminées sans réengraissement comme c'est généralement cas elles seront maigres et rapporteront peu. Idem pour les veaux. Je comprends qu'ils ne conviennent pas pour ton genre de commercialisation, mais il y a d'autres créneaux, comme p. ex. les veaux de fabrication vendus à 100 ou 200 kilos. On peut aussi acheter de la poudre de lait bio, et beaucoup profitent de cette possibilité. D'une manière générale je trouve qu'il est faux d'ouvrir la porte au spermasexing uniquement à cause de ces veaux. Cela pourrait être utile à quelques-uns, mais la majorité ne comprendrait pas qu'on fasse un pas de plus qui s'éloigne de la nature.

Müller: Il faut empêcher que des veaux soient «jetés» et que les meilleures remontes d'engraissement finissent sur le marché conventionnel. Le spermasexing y contribuerait, et j'aimerais souligner que la séparation des chromosomes n'est pas chimique, le processus est entièrement physique et se déroule avant le début de la vie. Cela nous aiderait à ne pas produire de rebut catastrophique comme avec les poussins mâles.

Meuli: Ce qui se passe avec les poussins est typique: d'un côté on a une sélection extrême sur la performance de ponte et de l'autre une sélection extrême sur la performance d'engraissement. Le consommateur ne veut plus de ces extrêmes et je trouve dangereux d'autoriser le spermasexing rien que pour des questions de profit. *Interview: Adrian Krebs*



Spermasexing – Faits et chiffres

Le spermasexing est un procédé technique appelé cytométrie en flux qui permet de séparer les spermatozoïdes mâles (avec un chromosome Y) et femelles (avec un chromosome X) des taureaux pour produire des doses de sperme contenant 90 % de spermatozoïdes mâle ou femelles. Pour effectuer cette séparation on colore légénotype, donc l'ADN, avec un colorant fluorescent. Les spermatozoïdes X se colorent davantage parce qu'ils contiennent 4 % d'ADN de plus. Une machine, le trieur, disperse l'éjaculat en gouttelettes contenant si possible un seul spermatozoïde. Un laser permet ensuite de mesurer l'intensité de la coloration de ces gouttelettes qui reçoivent ensuite une charge

électrique différente selon cette intensité. À la fin du procédé, un champ électrique sépare les spermatozoïdes X avec un taux de réussite de 90 %.

L'entreprise Swissgenetics a vendu en Suisse au cours de son exercice 2013/14 quelque 50 000 doses sous la marque Selexion, la part du lion revenant aux 47 000 doses pour la production de veaux femelles pour les races laitières. Les 3000 doses mâles sont en grande majorité du Limousin pour la production de viande. La part de marché de Selexion représente un petit 5 pourcent du total de 915 000 doses vendues au cours de l'exercice mentionné. Le taux de progression est de 25 % par année selon le porte-parole de Swissgenetics René

Bucher. Pour des raisons techniques, les doses de sperme sexé sont environ deux fois plus chères et moins concentrées que les normales. Swissgenetics recommande donc de les utiliser avant tout pour les génisses et les jeunes vaches parce qu'elles ont une meilleure fécondité. Après que Swissgenetics ait fait sexer en France le sperme de ses taureaux transportés pour cela à Roulans (Franche-Comté), elle exploite depuis janvier 2015 à Mülligen AG son propre laboratoire de production de doses de sperme sexé. Cette technologie est par ailleurs dans le monde entier la propriété exclusive de la société américaine Sexing Technologies qui l'installe elle-même dans une vingtaine de laboratoires – dont celui de Mülligen. *akr*

Résidus de méthanisation: *Que faire des restes de plastique?*

Glycérine importée, résidus de métaux lourds et de particules de plastique – l'utilisation des digestats et des lisiers méthanisés peut cacher des problèmes. Bio Suisse se demande quoi faire.

En Suisse, les installations de biogaz poussent comme des champignons. Il y avait en 2014 99 installations agricoles et 29 installations artisanno-industrielles en service. D'autres installations, le plus souvent agricoles, suivront cette année. Les distances jusqu'aux fermes bio diminuant, les résidus de méthanisation deviennent accessibles pour de nombreux domaines bio. Bioregio Zentralschweiz avait demandé à l'Assemblée des délégués du printemps 2014 de vérifier encore une fois les conséquences de l'utilisation des lisiers méthanisés et autres digestats en agriculture biologique. Les doutes proviennent de certains substrats comme la glycérine importée provenant de la fabrication de l'agrodiesel, mais aussi de la contamination par les métaux lourds des lisiers de porc ou de la pollution causée par des résidus de plastique. Des questions se posent aussi au sujet des effets sur le sol, l'humus et les microorganismes. L'Assemblée des délégués avait donné au Comité le mandat d'instituer un groupe de travail pour clarifier ces questions.

La dizaine de membres du Groupe de travail Lisier méthanisé / Digestats viennent tous de cercles concernés par la question. Ce groupe a pour tâche d'identifier les avantages et les inconvénients de l'utilisation des lisiers méthanisés et autres digestats en agriculture biologique. Des recommandations seront si nécessaires adressées à la Commission de labellisation agricole (CLA) avant que d'éventuelles modifications des directives (qui pourraient entrer en vigueur au plus tôt le 1er janvier 2016) ne soient proposées à l'Assemblée des délégués des organisations membres de Bio Suisse.

Tous les digestats sont-ils problématiques?

Il est ressorti au début de la discussion que le groupe de travail ne considère pas les lisiers méthanisés et autres digestats comme fondamentalement problématiques. Les résidus des installations de biogaz présentent aussi quelques avantages séduisants comme une meilleure phytodisponibilité, une efficacité fertilisante plus rapide et une moins grande corrosivité que le lisier non fermenté. Le groupe de travail trouve en tout cas qu'il serait opportun que Bio Suisse édicte des recommandations pour la fabrication et l'utilisation des engrais provenant des installations de biogaz. Il faut aussi faire des recherches sur les effets à long terme sur la fertilité du sol, le potentiel potentiel d'inhibition des maladies des plantes dans le sol, les polluants organiques et les restes d'emballages.

Le Groupe de travail Lisier méthanisé / Digestats pense imposer des systèmes limitant les émissions pour l'épandage de ce type d'engrais. *Photo: T. Alföldi*



La réglementation de Bio Suisse limite les distances de transport et stipule que les engrais de ferme (lisier et matières solides) qui passent dans les installations de biogaz doivent provenir d'animaux nourris sans OGM. Le lisier peut parcourir (à vol d'oiseau) 20 km, le fumier 40 km et le fumier de volaille 80 km. Les digestats liquides et les lisiers méthanisés peuvent être emmenés à 20 km de l'installation et les digestats solides à 40 km. Définies par l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), des valeurs limites spécifiques sont valables pour les métaux lourds dans les engrais dits de recyclage, c.-à-d. ceux qui contiennent plus de 20 % de matières non agricoles. Il y a en outre une interdiction de méthanisation pour les denrées alimentaires et fourragères qui est déjà ancrée dans la législation fédérale.

500 grammes de plastique par m³ de compost

La problématique des restes d'emballages des denrées alimentaires non consommables venant de la grande distribution a particulièrement fait réfléchir le groupe de travail. Autrefois, les restes d'aliments étaient donnés aux porcs et tous les emballages étaient éliminés à part. Aujourd'hui, les restes d'aliments sont souvent fermentés avec leurs emballages dans des installations de biogaz industrielles spéciales. Le plastique est alors broyé assez finement pour ne plus être identifiable à l'œil nu. Ces particules de plastique polluent l'environnement et peuvent être dangereux pour certains animaux, les poissons par exemple. Les installations de biogaz industrielles ont le droit de produire des digestats et des lisiers méthanisés contenant jusqu'à 0,1 % de déchets d'emballages en plastique. Cela représente 500 g de plastique par mètre cube de compost à 500 kg, ce qui fait une quantité considérable à l'hectare. Pour comparaison: un sac poubelle de 110 litre pèse 68 g. «Bio Suisse veut obtenir au niveau politique que les substrats soient séparés des emballages avant la méthanisation», dit Christoph Fankhauser, le responsable du groupe de travail.

Le groupe de travail est arrivé à la conclusion que l'épandage des lisiers méthanisés et des autres digestats devrait se faire avec des systèmes à tuyaux souples ou d'autres techniques encore meilleures. Cela doit permettre d'éviter une trop forte évaporation de ces engrais très riches en éléments nutritifs. La recommandation d'utilisation qui devra être élaborée définira entre autres un délai d'attente entre les épandages et / ou une quantité maximale d'azote par épandage. Le groupe de travail étudie aussi la faisabilité et la possibilité de financer des recherches sur la fertilité du sol ou l'évolution de l'humus en comparant l'utilisation des lisiers méthanisés et des digestats à celle du lisier, du Biorga ou du compost. Agroscope démarre cette année un essai de cinq ans sur l'efficacité de l'azote des lisiers méthanisés et des digestats. «Une coopération avec Agroscope serait souhaitable», dit Fankhauser.

Abroger la limite des 50 pourcent?

La dernière réunion du Groupe de travail Lisier méthanisé / Digestats, qui aura lieu cet été, sera consacrée avant tout à l'obligation des tuyaux souples, à l'interdiction d'épandre des lisiers méthanisés et des digestats contenant des restes de plastique et à l'abrogation de la limite de 50 % pour l'utilisation dans les fermes bio des engrais provenant des installations de biogaz. Le débat sur les recommandations pour la CLA va continuer et des propositions de modifications de la réglementation seront formulées si nécessaire. *Carmen Büeler*



Ceux qui cèdent leurs engrais de ferme bio à d'autres fermes Bourgeon via une installation de biogaz doivent conclure un contrat. *Photo: jf*



Le commerce d'engrais de ferme via une installation de biogaz

Les fermes Bourgeon qui cèdent leurs engrais de ferme à d'autres fermes Bourgeon via une installation de biogaz doivent conclure avec elles un contrat de cession d'engrais de ferme. L'enregistrement dans Hoduflu est suffisant seulement si les engrais de ferme sont transmis directement entre deux fermes bio. *cbu*

→ www.bio-suisse.ch > Producteurs

> Cahier des charges & règlements > Modèles et formulaires

Exonération de l'impôt sur les huiles minérales

L'Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimmin) permet aux installations de biogaz de bénéficier d'une exonération de l'impôt sur les huiles minérales à condition de respecter un certain nombre d'exigences écologiques et sociales minimales. Une liste exhaustive élaborée par la Direction générale des douanes, différents offices fédéraux et Ökostrom Schweiz présente les matières qui peuvent être considérées comme des déchets ou résidus biogènes. Les matières premières renouvelables (MPR) comme l'herbe, le seigle à faucher en vert, le maïs ou l'orge ne sont pas considérées comme des déchets ou résidus biogènes mais comme des denrées alimentaires ou fourragères. La production de biogaz à base de MPR ne bénéficie par conséquent pas d'une exonération de l'impôt sur les huiles minérales et n'est donc pas rentable. Cette clause de la législation suisse coupe donc court aux envies problématiques de produire des denrées alimentaires ou fourragères pour les installations de biogaz. *cbu*

Liste exhaustive des substrats exonérés de l'impôt:

→ www.blw.admin.ch > Thèmes > Moyens de production

> Engrais

Les producteurs de Natura-Beef Bio affouragent davantage d'herbe

Produire de la viande avec de l'herbe est dans l'air du temps. Vache mère Suisse a fait une enquête pour étudier les proportions de fourrages grossiers chez les producteurs de Natura-Beef.

Il y avait 40 fermes Bourgeon parmi les quelque 400 domaines agricoles qui ont participé au recensement de l'affouragement effectué en 2012 par Vache mère Suisse. Il y en avait 18 en zone de plaine, 8 en zone des collines et 14 en zone de montagne. Si la proportion d'herbe des rations moyennes des vaches et des veaux est déjà de 92% chez les autres éleveurs de vaches mères, elle monte même à 97% dans les fermes Bourgeon. La proportion moyenne de concentrés se situait selon les zones entre 0 et 1%. Les deux groupes de producteurs se différencient surtout par l'utilisation d'ensilage de maïs: chez les producteurs Bourgeon la proportion de maïs est de 2% en zone de plaine et de 1% en zone de montagne, tandis que chez les conventionnels elle est de 8% en zone de plaine, de 7% dans la zone des collines et de 2% en zone de montagne.

Spontanément moins de maïs dans les fermes bio

La plus forte proportion d'herbe chez les éleveurs Bourgeon de vaches mères est difficile à expliquer car les prescriptions d'élevage et d'affouragement des vaches mères sont les mêmes pour les producteurs de Natura-Beef avec et sans le Bourgeon. Il se peut que la philosophie personnelle y soit pour quelque chose, mais l'intérêt à vendre les produits des grandes cultures en dehors de la ferme plutôt qu'à les affourager à ses propres animaux pourrait bien jouer aussi un rôle.

Le dépouillement de ce recensement fourrager montre aussi pour l'ensemble des producteurs que l'affouragement à base d'herbe permet de produire de la très bonne qualité. Les fermes qui affouragent une grande proportion d'herbe atteignent un aussi bon état d'engraissement que les autres, mais il faut que les conditions d'élevage, la génétique et l'affouragement soient bien harmonisés. La proportion de bêtes en classe C de charnure est un peu plus basse avec l'alimentation à base d'herbe – ceci pour une proportion globalement satisfaisante de plus de 80% de bêtes dans la plage visée de C à T+. Les poids morts ont tendance à être légèrement plus bas dans les fermes qui donnent une grande proportion d'herbe.

Vache mère Suisse a décidé d'introduire probablement à partir de 2017 les exigences fédérales pour la production de lait et de viande basée sur les herbages dans les programmes de marque afin de contribuer à garantir à long terme le niveau de l'affouragement, des conditions d'élevage et de la qualité.

Adrian Iten, Daniel Flückiger, Vache mère Suisse



Prix stables et demande en progression

Les producteurs reçoivent pour les bêtes Natura-Beef qui sont reconnues pour le Bourgeon un supplément de prix de 30 ct. et même de Fr. 2.60 par rapport au prix AQ. Le prix total était de Fr. 11.30 pour les bêtes T3. En 2014, quelque 1000 fermes ont livré 6451 bêtes comme Natura-Beef Bio, un peu plus qu'en 2013. Les perspectives sont bonnes pour 2015 et on compte sur des prix stables et une légère augmentation des quantités. On recherche de nouveaux producteurs pour couvrir l'augmentation de la demande. *ai/df*

→ www.vachemere.ch



Selon une enquête de Vache mère Suisse, les producteurs de Natura-Beef Bio donnent davantage d'herbe que les autres. Photo: mäd



La population de drosophile du cerisier est actuellement très importante et largement répandue. On ne sait cependant pas encore quelle influence elle aura sur les cas de pourriture acétique sur raisin en 2015. Photo: Christian Linder, Agroscope

Drosophile du cerisier: *Elle progresse...*

L'augmentation de la pourriture acétique sur raisin en 2014 n'était pas toujours due à la drosophile du cerisier. Les recherches les plus récentes montrent que le problème est plus complexe.

2014 restera dans la mémoire vigneronne l'année de la pourriture acétique – et l'année où la drosophile du cerisier (DC) a fait pour la première fois de gros dégâts sur de grandes surfaces. La relation causale n'a cependant pas pu être prouvée clairement dans tous les cas, a expliqué Patrik Kehrlé d'Agroscope au congrès viticole bio de cette année. «La vigne est en fait une mauvaise plante-hôte pour la drosophile du cerisier.»

Il y a de grandes différences de sensibilité entre les différents cépages, même dans les rouges qui ont tendance à être plus sensibles. «Les plus fortes proportions de pontes ont été trouvées sur Mara, Régent et Garanoir», précisait Kehrlé. Comme le Muscat bleu, certains cépages résistants aux champignons sont malheureusement sensibles à la DC. «Il y avait par contre peu de pontes sur Pinot noir, Humagne et Syrah.»

Tous les œufs ne produisent pas des drosophiles

Il ne se développe pas forcément une larve dans tous les cas où une femelle de drosophile du cerisier arrive à pondre un œuf. Ici aussi les raisins sont moins menacés que p. ex. le sureau et d'autres baies – et là aussi il y a de grandes différences entre les cépages. «Nous avons vu beaucoup de pontes sur Mara mais les œufs n'ont produit que très peu de drosophiles.» Le Gamay se montre par contre moins sensible à la ponte, mais les études d'Agroscope montrent que 80 % des œufs deviennent des drosophiles.

Le fait que la larve puisse se développer ne signifie pas non plus toujours qu'il y aura de la pourriture acétique. Même si la plupart des annonces de pourriture acétique faites en 2014

concernaient des cépages sensibles à la drosophile du cerisier, on en a aussi trouvé sur des cépages blancs ou sur des rouges moins sensibles. «La pourriture acétique peut aussi apparaître après des dégâts de grêle, de guêpes ou d'oiseaux ou après d'autres types de blessures des fruits», a fait remarquer Kehrlé.

Des populations en dehors des cultures

Les études faites par Agroscope ont aussi montré qu'on peut presque toujours et partout capturer des drosophiles du cerisier et que les populations sont parfois très importantes. Une stratégie pluriannuelle d'hygiène des cultures serait donc vaine puisque l'insecte peut toujours venir de l'extérieur.»

Kehrlé recommande donc cette année pour la vigne une régulation précoce des rendements, un effeuillage dans la zone des grappes, un enherbement peu élevé et d'éviter les blessures mécaniques des fruits. Les marcs ne devraient pas être épanchés dans les parcelles non vendangées. Il a aussi mentionné les piègeages massifs et la pulvérisation de kaolin. L'efficacité des insecticides Spinosad, Pyrethrum et Acetamipride est encore trop mal établie. Markus Spuhler



Comment se développe la population de DC?

L'importance du potentiel de risque dépend de la sensibilité de la culture et de l'importance de la population de drosophile du cerisier pendant la phase sensible. Celle-ci dépend de l'évolution de la météo pendant l'année. «Nous nous attendons à une importante population de départ suite à la situation de l'année passée», dit Andi Häseli du FiBL. «Mais c'est la météo du printemps et de l'été qui sera décisive.» Dans les cultures de petits fruits, on essaie des approches de lutte préventive ou directe, mais aussi la pose de filets anti-insectes. «On doit savoir si ça permet d'empêcher les dégâts de drosophile du cerisier et si la modification du microclimat ne favorise pas d'autres ravageurs et maladies.» spu



Cette vigne située à Veltlin a reçu de fortes doses de cuivre pendant des années, ce dont témoignent les taches bleues des piquets. Photo: Andreas Häseli

Cuivre: À quand des produits vraiment plus écologiques?

Les fongicides cupriques sont devenus plus efficaces et permettent de diminuer les quantités de cuivre. L'agriculture biologique suisse ne profite cependant pas toujours des derniers progrès.

L'utilisation du cuivre est encore bien souvent considérée comme le talon d'Achille de l'agriculture biologique. Dans les faits il n'est pas encore possible de se passer du cuivre dans de nombreuses cultures. Or le cuivre est un métal lourd qui peut s'accumuler dans la terre. Dans les sols qui ont reçu pendant longtemps de grandes quantités de cuivre, des études ont prouvé des effets négatifs en particulier sur les populations de vers de terre. Les sols viticoles analysés dans ce contexte présentent parfois une très forte pollution au cuivre dont la majeure partie est héritée de leur exploitation conventionnelle. Dans les années 1920, il n'était pas rare que les quantités de cuivre pur atteignent jusqu'à 80 kilogrammes par hectare et par année.

Quantités de cuivre à l'hectare limitées

Actuellement l'Ordonnance bio autorise au maximum 4 kg de cuivre pur par hectare et par année, 6 kg en viticulture certaines années si la moyenne sur 5 ans ne dépasse pas les 4 kg. Le Cahier des charges de Bio Suisse fixe des valeurs encore plus basses pour certaines cultures, par exemple 1,5 kg pour les fruits à pépins ou 2 kg dans les petits fruits et les baies. Comme le montre une étude actuelle du FiBL, les producteurs Bourgeon agissent le plus souvent de manière très responsable avec le cuivre. Les quantités de cuivre permises ne sont souvent pas utilisées complètement – sauf en viticulture. L'agriculture biologique doit tout de même veiller à diminuer

encore l'utilisation du cuivre – que ce soit avec des variétés résistantes, une meilleure conduite des cultures axée sur la santé des plantes, des produits antifongiques alternatifs ou avec des produits cupriques plus efficaces.

Certains progrès ont d'ailleurs été réalisés ces dernières années dans le domaine des produits cupriques. La formulation, la préparation et la technique d'application sont décisives. «L'augmentation de l'efficacité des produits cupriques provient tout d'abord de la grandeur des particules de cuivre» explique Lucius Tamm, le responsable du Département des Sciences végétales agricoles du FiBL. «Plus elles sont fines moins il faut de cuivre pour atteindre une efficacité donnée.» Les améliorations d'efficacité des nouveaux produits sont cependant toujours difficiles à prouver.

Dans les pays voisins, on place de grands espoirs dans la formulation de l'hydroxyde de cuivre qui est commercialisée par la société Spiess-Urania sous le nom évocateur de «Progress». Comme on a pu le lire récemment dans le magazine professionnel de Bioland, 500 g/ha de «Cuprozin Progress» ont la même efficacité contre le mildiou de la pomme de terre que l'ancien produit «Funguran» dosé à 900 g/ha. «Dans les essais comparatifs avec les anciens produits, une légère augmentation d'efficacité a en effet été constatée pour les produits du type Progress en utilisant les mêmes quantités», dit Tamm.

Malgré tous les encouragements de la branche, le fabricant Spiess-Urania ne s'est cependant pas préoccupé d'obtenir une autorisation pour la Suisse. «Vu que nous avons déjà en Suisse un produit à base d'hydroxyde de cuivre d'une efficacité comparable à l'assortiment, faire homologuer en plus le Cuprozin Progress ne nous paraît pas judicieux», nous a-t-on répondu quand on a posé la question. D'autres formulations – liquides – à base de particules fines de cuivre ne sont pas utilisables en agriculture biologique parce qu'elles sont autorisées en Suisse

comme engrais foliaires mais pas comme fongicides. La commercialisation fonctionne donc dans une zone grise de la légalité. Pour des raisons de crédibilités évidentes, Bio Suisse a renoncé à enregistrer ces produits dans la Liste des intrants. Sans compter que, selon Tamm, ils ne présentent de toute façon pratiquement pas d'amélioration d'efficacité.

«L'augmentation de l'efficacité des produits à base de cuivre, qui est elle-même basée sur la taille des particules finira de toute manière par toucher à ses limites», explique Tamm. «En effet, les propriétés chimiques et physiques ainsi que les effets biologiques se modifient complètement quand on arrive dans la zone des nanoparticules.»

Des produits végétaux dans le pipeline

Des chercheurs de plusieurs pays cherchent depuis des années des fongicides alternatifs d'origine naturelle. Une multitude d'extraits de plantes et de préparations de microorganismes ont été testés. «Il est très peu probable qu'un seul et unique produit puisse remplacer le cuivre dans tous ses domaines d'application», estime Tamm. «Mais, au vu des progrès accomplis par les différents instituts de recherches qui cherchent ensemble des matières actives, il y a de bonnes chances pour que deux ou trois produits intéressants soient mis sur le marché prochainement.» Cela devrait quand même prendre encore au moins six ans, estime Tamm, car rien que les tests d'utilisation durent quatre ans, sans compter que les décisions se font souvent attendre parce que l'autorité d'homologation européenne est débordée. *Markus Spuhler*



Le comportement du cuivre dans le sol

C'est sous forme d'ions solubilisés que le cuivre est absorbé par les êtres vivants et qu'il est toxique pour eux – qu'il s'agisse de champignons pathogènes ou des êtres vivants du sol. La plus grande partie du cuivre est cependant liée à des minéraux argileux et à des particules d'humus. D'un côté on ne peut pas compter sur une dégradation naturelle des quantités épandues parce que le cuivre est chimiquement pur, et de l'autre côté il n'y a pas de produits de dégradation parfois plus toxiques que le produit d'origine comme c'est le cas pour les pesticides chimiques de synthèse. Le pH du sol a aussi une grande influence sur la toxicité du cuivre: plus il est bas plus il y a d'ions de cuivre dans la solution du sol et plus la toxicité est élevée. Mais comme c'est très souvent le cas, c'est la dose qui fait le poison: contrairement à d'autres métaux lourds, le cuivre est en même temps un oligoélément important pour la vie. Par exemple, une culture de pomme de terre va absorber environ 60 grammes de cuivre pur par hectare, et cela monte jusqu'à 400 grammes pour le maïs. *spu*

BIO

Actualités

Le magazine du mouvement bio

- Je m'abonne au Bioactualités pour une année, 10 numéros, Fr. 53.– / étranger Fr. 67.–
- J'aimerais un exemplaire d'essai gratuit du Bioactualités
- J'aimerais recevoir la newsletter gratuite du Bioactualités
- Je suis en formation et reçois le Bioactualités au tarif réduit de Fr. 43.– par année (seulement en Suisse, au max. 3 ans). Prière de joindre un justificatif.

Prénom / nom	
Adresse	
NPA / localité / pays	
Courriel	
Date	Signature

Découper le talon et l'envoyer à:

Bio Suisse, Édition du Bioactualités, Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle

Tél. +41 (0)61 204 66 66, courriel edition@bioactualites.ch

Offres spéciales sur www.bioactualites.ch

Biodiversité: soins sélectifs pour noisetiers




Les noisetiers grandissent vite et supportent mieux les rabattages réguliers que d'autres plantes des haies. Dans un film réalisé par le FiBL et la Station ornithologique suisse, les deux gardes forestiers Martin Hafner et Paul Bühlmann montrent comment l'entretien sélectif des haies permet de ménager les espèces lentes et de rabattre assez fortement les noisetiers. Cela permet de transformer les haies de noisetiers en haies diversifiées de haute valeur. *spu*

 → www.films.bioactualites.ch

Au ciné du FiBL: Le déroulement de l'année apicole

Avec le soutien de Bio Suisse, Thomas Alföldi a suivi pendant une année le travail de deux apiculteurs. Le résultat est une série de 6 vidéos (en allemand) qui se trouve sur le canal YouTube du FiBL. L'épisode 1 montre l'apiculteur amateur Thomas Amsler lors du contrôle des ruches après l'hiver. Dans la deuxième partie il explique les principales différences entre l'apiculture organo-biologique et biodynamique, et l'épisode 3 tourne autour de la récolte du miel. Dans les épisodes 4 et 5, Martin Dettli, du GT Apiculture naturelle, traite de la formation de jeunes colonies. L'épisode 6 est consacré à la lutte contre le varroa.

La varroase est aussi le thème du concours d'avril du Bioactualités: Quelles méthodes Thomas Amsler utilise-t-il contre le varroa? Réponses à redaction@bioactualites.ch. Prix: du miel bio. *akr*

 → www.filme.bioaktuell.ch
→ www.summ-summ.ch

D: Les fédérations bio et la sélection avicole

Les deux fédérations allemandes d'agriculture biologique Bioland et Demeter veulent résoudre ensemble les problèmes de sélection qui se posent dans la production biologique d'œufs et de poulets. Elles ont créé pour ça l'«Ökologische Tierzucht GmbH», une société d'utilité publique. «On devait jusque-là acheter des poussins sélectionnés pour la production industrielle intensive», expliquent les représentants de Demeter et de Bioland. Les fédérations se lancent donc elles-mêmes dans la sélection. Cette initiative est centrée sur la poursuite de plusieurs années de travail de sélection sur certaines lignées de ponte et d'engraissement. Il y a maintenant des motifs d'espérer que «nous aurons très bientôt des poules adaptées aux besoins de l'agriculture biologique et un peu plus tard une nouvelle poule à deux fins.» Le travail de sélection se fait en étroite collaboration avec des praticiens des deux fédérations. *spu*

Sélection bovine: nouvelle communauté d'intérêts

La nouvelle communauté d'intérêts «Neue Schweizer Kuh» («nouvelle vache suisse») a été créée fin mars à Weinfelden TG. Le noyau central de la communauté d'intérêts comprend des responsables du BBZ Arenenberg TG et de l'Inforama BE ainsi que le professeur de sélection animale Hannes Jörg de la HAFL Zollikofen et Andreas Bigler de Swisshgenetics. Les praticiens sont représentés par deux éleveurs conventionnels et par le paysan bio Andreas Melchior d'Andeer GR. «Pour moi la sélection sur un bon rendement de la ration de base et sur le fitness est essentielle depuis longtemps, et maintenant cela devient aussi d'actualité pour les exploitations conventionnelles à cause du programme PLVH», a-t-il expliqué au Bioactualités.

L'invitation à l'AG constituante de la nouvelle communauté d'intérêts décrit la «nouvelle vache suisse»: «Elle possède une très bonne fécondité, utilise avec efficacité les fourrages prairiaux bon marché pour produire beaucoup de lait avec de bonnes teneurs, reste en bonne santé et n'a pas besoin d'antibiotiques.» Un nouveau «Swiss Index» a été créé pour atteindre ces buts d'élevage en identi-



fiant les reproducteurs adéquats dans les races laitières existantes. Le Swiss Index repose sur 15 caractères dont les principaux sont la teneur en protéine, la teneur en graisse et les membres. La nouvelle communauté d'intérêts veut utiliser cet indice pour publier des listes de top-ten pour les races laitières courantes. «Il est important que cet indice représente une réelle alternative et que les top-ten se différencient clairement des classements en fonction de la valeur d'élevage globale», souligne Melchior. *spu*

Engraisser les vaches

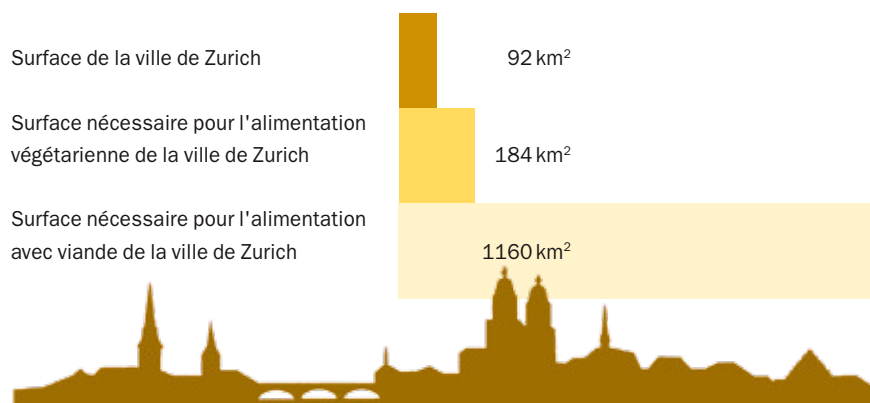
Quelque 170 000 vaches sont abattues en Suisse chaque année et on importe en plus les demi-carcasses de 45 000 vaches pour l'industrie de transformation, ce qui représente environ 13 000 t PM. Si chaque vache gagnait à l'engraissement 100 kg PV ou 50 kg PM, cela représenterait une production de 8500 t PM de viande de vache produite en Suisse. Les vaches tarées non portantes qui sont en bonne santé ont un énorme potentiel d'accroissement de 1 à 1,5 kg par jour qui devrait être utilisé. Il y a trois possibilités pour engraisser des vaches: acheter des vaches maigres à d'autres agriculteurs ou à un marchand de bétail ou les engraisser pour le compte d'un marchand de bétail à un tarif journalier fixe. Un produit brut de 1000 francs est possible en 100 jours d'engraissement. Avec trois séries par année, cela fait 3000 francs par place vache. L'affouragement est simple: de très bons fourrages grossiers et éventuellement un peu de maïs. Il n'y a pas besoin d'investir dans les bâtiments et il y a beaucoup moins de travail. Ne pas oublier de continuer d'entretenir l'installation de traite pour pouvoir la remettre en fonction si nécessaire! *Eric Meili, FiBL*

Autoapprovisionnement – La ville de Zurich s'en sortirait mieux si elle était végétarienne

Le marché des denrées alimentaires est aujourd'hui un système mondial marqué par les grandes sociétés et les longues filières d'approvisionnement. Jusqu'où une ville suisse peut-elle s'autoapprovisionner? Dans le cadre du cours d'Agri-Food-Marketing de l'EPFZ, des étudiant-e-s ont analysé le taux d'autoapprovisionnement de la ville de Zurich pour huit produits: lait, viande de bœuf, pommes de terre, carottes, pommes, huile de colza, huile de tournesol et blé. Le résultat est un taux d'autoapprovisionnement d'actuellement 1,9%. Se basant sur la situation actuelle, les étudiants ont éla-

boré deux scénarios pour 2035, un végétarien et un avec viande. Les calculs montrent que si la surface agricole utile reste la même qu'aujourd'hui, la nourriture végétarienne permettrait un taux d'autoapprovisionnement de 4,6% contre 0,7% avec viande. Cette étude montre que la ville de Zurich est trop petite pour nourrir ses habitants avec sa propre production alimentaire. Et même si Zurich disposait de tous les terrains agricoles nécessaires et si chacun renonçait la viande, elle aurait besoin d'une surface deux fois plus grande que sa superficie actuelle (voir graphique).

Natalie Kaiser, Étudiante en agronomie à l'EPFZ



L'Association Randonner-Travailler cherche des familles Bio Suisse

Créée fin octobre 2014 par quelques bénévoles proches du monde de l'éducation, de la formation et de la prévention, l'Association Randonner-Travailler veut aider des jeunes de 15-18 ans qui ont des difficultés familiales, scolaires et sociales et qui n'ont pas encore de place d'apprentissage mais qui ont le désir et la volonté d'apprendre l'un des nombreux métiers de la terre.

Randonner

Un jeune en difficultés, désireux d'apprendre un métier de la terre et un accompagnant, engagé par l'association, randonneront 3 mois à travers la Suisse. Ils chercheront à planter leur tente pour 1 nuit près d'une ferme si possible bio et Bourgeon. Deux marches pilotes seront organisées en 2015.

Travailler

Au cours de cette marche, chaque semaine, ils s'arrêteront 3-4 jours pour aider dans différents domaines Bio Suisse. Ainsi, le jeune aura l'occasion d'apprécier les valeurs de plusieurs familles et la possibilité d'approcher d'un peu plus près les travaux liés aux différents métiers de la terre: arboriculture, agriculture, élevage, maraîchage, sylviculture, viticulture... avant de choisir une formation particulière.

Buts

Ces interactions sont à même de renforcer les liens sociaux, et nous sommes persuadés que ces jeunes ont aussi quelque chose à échanger avec les familles paysannes. Le lien avec les métiers de la terre, que nous espérons entretenir au

travers de Bio Suisse, renforce ce projet. La terre vivante est à la base de la vie sur notre planète, travailler avec elle nous semble être la manière la plus logique de redonner du sens à une construction personnelle.

Organisation

Le trajet de la randonnée sera défini en fonction des familles inscrites. D'abord les familles seront prévenues de la semaine d'arrivée du duo. Quelques jours à l'avance, elles seront averties du jour d'arrivée du duo. Toutes les inscriptions seront conservées précieusement pour la suite du projet dont nous vous tiendrons informés. *comm.*

Renseignements:

Jean-Marc Bovay, paysan Bio Bourgeon

Tél. 079 778 45 06

→ www.randotravail.ch

> terraviva@randotravail.ch



La Coop mise sur le soja européen

Les poulets bio de la Coop reçoivent maintenant uniquement du soja européen. Conradin Bolliger explique les motivations du groupe et révèle les prochains changements prévus.

La Coop a récemment opté pour du soja cent pourcent européen pour l'alimentation de ses poulets bio. Quelles étaient les principales motivations pour cette décision?

Conradin Bolliger: On trouve à l'origine de cette décision notre préoccupation pour la crédibilité de notre marque bio Naturaplan. Les consommateurs ont en effet de la peine à comprendre pourquoi des animaux agricoles biologiques suisses devraient être nourris avec du soja bio importé de Chine. C'est à bon droit qu'ils demandent pourquoi le soja bio doit venir de si loin, car cela contredit leurs réflexions écologiques de base. Sans compter que les consommateurs ont d'une manière tout à fait générale des réserves à l'égard des produits bio importés de Chine alors que ce pays a maintenant une des législations bio les plus strictes du monde. Il est cependant difficile de savoir comment cela se passe vraiment dans la pratique – même si les entreprises agricoles biologiques chinoises sont contrôlées et certifiées. La Coop a d'ailleurs déjà fait de bonnes expériences avec du soja européen provenant de la région du Danube pour Naturafarm, sa propre marque conventionnelle du bien-être animal.

Ce changement est-il aussi prévu pour d'autres secteurs?

Oui, la décision prise pour l'engraissement des poulets n'est qu'une première étape. Ces prochaines années, la prochaine phase consistera à reconvertir progressivement l'alimentation des poules pondeuses bio et des porcs bio.

Et qu'en sera-t-il de l'alimentation des vaches laitières?

L'alimentation des vaches laitières n'entre pas dans nos préoc-

cupations directes parce que nous ne pouvons influencer que les secteurs dont nous avons fortement intégré la filière de création de valeur ajoutée et où nous pouvons veiller à ce que le soja européen donné aux bêtes finit vraiment dans notre canal. C'est le cas pour les poulets, les œufs et les porcs. Pour le lait, nous ne savons pas si c'est celui du producteur X ou Y qui atterrit dans notre canal.

Et comment fonctionne concrètement l'intégration de la filière de création de valeur ajoutée?

Pour la production de poulet bio, c'est la société Bell, qui s'occupe pour nous de l'ensemble de l'abattage et du dépeçage, qui a des contrats de prise en charge avec les producteurs, et le système d'alimentation est totalement intégré via Fenaco/UFA. Cette proximité n'existe pas avec les producteurs de lait. Nous pensons plutôt que c'est à Bio Suisse d'appliquer sa stratégie pour le soja bio.

«Ce projet nous permet d'être beaucoup plus proches des producteurs qu'en Chine. Or plus on est près des producteurs plus le risque de fraude est faible.»

Comment avez-vous pu changer l'approvisionnement?

Nous avons développé le projet «Soja bio d'Europe» avec le FiBL, qui a commencé par analyser la filière de création de valeur ajoutée et étudier des pays potentiels. Il est alors apparu clairement que l'engraissement des poulets serait la filière la plus simple à reconvertir à cause de son haut degré d'intégration, et nous avons décidé avec Bell et UFA de commencer par ce secteur.

De quels pays vient ce soja européen?

Les livraisons actuelles de soja bio proviennent de Serbie, de Roumanie, d'Allemagne et d'Autriche. Ces pays ont été choisis entre autres sur la base des rapports du FiBL. La grande et longue expérience du FiBL dans la vulgarisation internationale a permis de convaincre des producteurs de ces pays de participer à ce projet et de se faire conseiller pour adapter leur production au Cahier des charges de Bio Suisse.

Comment empêchez-vous les risques de fraude?

Ce projet nous permet d'être beaucoup plus proches des producteurs qu'en Chine. Or plus on est près des producteurs plus le risque de fraude est faible. L'utilisation obligatoire du Bourgeon est une autre mesure de sécurité, car le Cahier des charges de Bio Suisse impose de documenter chaque étape et de garantir la traçabilité des produits.

Est-ce que ce changement a renchéri l'approvisionnement?

Une telle reconversion engendre bien sûr des coûts supplémentaires, mais nous les supportons nous-mêmes sans les reporter sur les producteurs ou les consommateurs.



Conradin Bolliger est le responsable des marques de développement durable de la Coop. Cet agronome était au FiBL avant de faire son doctorat à l'EPFZ. Photo: akr



Des parcelles aussi grandes qu'aux USA, mais bio et sans OGM: les cultures de soja en Serbie. Photo: Salvador Garibay, FiBL

Est-ce que vous mettez ça dans la promotion de l'image?

Nous trouvions que le soja chinois recelait un certain potentiel de dénigrement et donc de menace pour l'image de Naturaplan et de tout le secteur bio si nous ne bougions pas.

Y a-t-il des secteurs à améliorer parce qu'ils recèlent des potentiels négatifs pour l'image de Naturaplan?

Un de ces secteurs est notre parmesan bio d'Italie, où nous exerçons une grande pression pour atteindre la norme du Bourgeon. Là aussi nous avons un projet commun avec le FiBL. C'est surtout l'affouragement qui est problématique: le Bio UE autorise 40% de concentrés et le Bourgeon seulement 10%, c'est une énorme différence.

Est-ce que ces 10% sont pour vous la bonne limite, ou est-ce que la Coop pense qu'il y a ici quelque chose à changer?

Nous souhaiterions parfois que Bio Suisse soit un peu plus progressiste. Nous avons tout de même financé le projet du FiBL «Feed no Food», qui a clairement montré que les ruminants peuvent s'en sortir avec très peu voire pas du tout de concentrés. Nous pensons qu'on pourrait descendre sans problèmes à 5%. Nous devons prendre conscience que, avec 10% de concentrés, on se trouve au même niveau que le programme fédéral Production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH) auquel participent aussi de nombreux producteurs PI mais qui n'est pas obligatoire pour les paysans bio.

Et quelle est la position de la Coop sur les antibiotiques?

Les antibiotiques ont deux facettes: il y a l'utilisation prophylactique comme stimulateurs de croissance que nous ne pouvons approuver sous aucun prétexte, et l'utilisation thérapeutique parfaitement justifiée quand une bête est malade. Il faut bien entendu réduire le plus possible l'utilisation des antibiotiques, et la sélection de bêtes adaptées aux conditions bio et locales, la gestion du troupeau, l'alimentation et les thérapies alternatives peuvent y contribuer, mais nous ne pensons pas qu'il soit judicieux d'interdire totalement les antibiotiques.

L'agriculture biologique rediscute actuellement du spermasexing, approuveriez-vous son autorisation?

Produire seulement les bêtes dont on a besoin, permettrait de diminuer le malheur des bêtes dont on n'a pas besoin. On peut le faire avec cette possibilité technique de séparation des spermatozoïdes mâles et femelles. Et d'un autre côté on intervient bien sûr dans les cycles naturels; mais on le fait déjà de toute façon puisque notre modèle socio-économique actuel n'est pas naturel – donc nous ne voyons pas de problème principal pour le spermasexing.

«On pourrait descendre sans problèmes la quantité de concentrés autorisée à 5%. Nous souhaiterions quelquefois que Bio Suisse soit un peu plus progressiste.»

La Coop a lancé une nouvelle initiative de communication sur la durabilité placée sous la devise «Des paroles aux actes», quel rôle le bio y joue-t-il?

Cette initiative de communication doit nous permettre de créer un concept et de montrer dans quels domaines la Coop s'investit globalement pour la durabilité. Les clients voient tous les jours nos marques de développement durable, mais on ne voit pas sur les emballages des produits que notre engagement va beaucoup plus loin, par exemple que nous voulons être entièrement neutres en CO₂ d'ici 2023. Cette initiative nous offre donc la possibilité de montrer tout ce que nous faisons et que nous avons nous aussi la volonté de travailler autrement et à grande échelle. Le bio joue bien entendu ici un rôle central puisque c'est la principale marque de durabilité de la Coop, et le passage du soja bio de Chine au soja bio d'Europe va exactement dans cette direction.

Interview: Adrian Krebs

Bio Suisse planifie une nouvelle campagne

Bio Suisse est en train d'élaborer une nouvelle campagne publicitaire en collaboration avec l'agence Leo Burnett Schweiz. «Elle doit correspondre aux orientations et aux buts à long terme de Bio Suisse et transmettre le thème central de la durabilité en même temps que l'agriculture biologique», explique Sylvia Gysin du département du marketing de Bio Suisse. Comme pour la dernière campagne, un groupe de représentants des producteurs participe au développement des idées pour assurer qu'on utilise des images crédibles. Il s'agit cette fois de Fritz Sahli (Uettiligen BE), de Romana Nicca (Donath GR), d'Urs Gfeller (Sédeilles VD), d'Andi Lieberherr (Alberswil LU) et de Cyril de Poret (Riaz FR). La nouvelle campagne doit être diffusée à la télévision et dans d'autres médias dès cet été. *spu*

Annoncez-vous pour les distinctions de Vinum

Le magazine «Vinum» a couronné l'année passée pour la première fois le Meilleur Vigneron Bio de l'année. Le choix s'était porté sur Louis Liesch de Malans GR. Le Prix suisse du vin bio 2015 récompensera de nouveau les meilleurs vins rouges et blancs ainsi que le meilleur vigneron. L'annonce officielle sera diffusée mi-avril, le délai d'inscription sera la mi-mai et la remise des prix se déroulera fin mai. *comm.*

→ Informations sur www.vinum.ch



Check-list sur la responsabilité sociale pour les nouvelles reconversions et le contrôle bio 2016

Que ce soit l'Initiative sur les salaires minimums ou la semaine de 45 heures décidée par Genève, les conditions de travail dans l'agriculture suscitent des débats politiques. Cela fait déjà huit ans que les délégués de Bio Suisse ont adopté des exigences sociales. Les producteurs Bourgeon doivent cependant faire preuve d'autoresponsabilité pour les conditions de travail: depuis 2007, ceux qui ont des employés doivent remplir et signer une autodéclaration qui les engage à corriger les éventuelles lacunes dans l'environnement de travail. Cette procédure n'a pas changé, mais il y a une nouvelle version de l'autodéclaration et une

nouvelle check-list que les producteurs en début de reconversion doivent remplir et signer dès maintenant. Les producteurs Bourgeon devront présenter la nouvelle autodéclaration lors du contrôle bio 2016. Le nouveau mémo sur les exigences sociales était joint au dernier numéro du Bioactualités. Ce mémo renseigne sur les lois en vigueur et sur les exigences du Cahier des charges de Bio Suisse, mais il contient aussi des informations générales et des trucs sur la direction du personnel et la sécurité du travail. *jös*

→ www.bio-suisse.ch/fr/exigences-sociales3.php

Nouvelles visites de terrain sur la biodiversité

Des visites sur le terrain sont de nouveau organisées cette année dans le cadre du projet de vulgarisation «Biodiversité Bourgeon: Pour une meilleure qualité de vie» qui permet à Bio Suisse de faciliter l'introduction de la nouvelle directive pour la biodiversité. Les visites sur le terrain permettent de voir et de discuter

des mesures concrètes pour la biodiversité. En plus du chef d'exploitation, des experts du FiBL et de l'ASPO/BirdLife Suisse fourniront des trucs pratiques et des informations de fond. Les dates se trouvent dans l'agenda à la page 22. Il n'est pas nécessaire de s'annoncer. *Sara Gomez, Bio Suisse*

Bio Suisse explique le Check-up Biodiversité

Tous les domaines Bourgeon de plus de 2 ha SAU doivent présenter au contrôle bio 2015 une autodéclaration sur les mesures de biodiversité. Le Check-up Biodiversité doit être rempli en ligne et se trouve sur www.check-up-biodiversite.ch. Bio Suisse recommande de créer un compte d'utilisateur avant de remplir le check-up. Voilà comment procéder:

- Sur la page d'accueil, cliquer sur la barre verte «S'inscrire et remplir la check-list».
- Inscrire le nom, l'adresse de courriel et le numéro de l'exploitation puis cliquer sur «Créer un nouveau compte».
- Ouvrir le lien que vous recevrez par courriel et enregistrer le mot de passe que vous avez choisi.

Pour que le programme fonctionne sans problème, nous recommandons la version la plus récente du navigateur Google Chrome. Les producteurs qui n'ont

pas internet et ne peuvent pas se faire aider doivent s'annoncer à Bio Suisse pour recevoir une version papier.

Le check-up peut être clôturé une fois que toutes les données sont correctement enregistrées, et l'année suivante il n'y a que les modifications à enregistrer. *Sara Gomez, Bio Suisse*

En cas de questions sur le check-up:

→ Tél. 061 204 66 38

biodiversite@bio-suisse.ch

Les producteurs qui ont moins que les 12 mesures de biodiversité requises peuvent s'inscrire pour un conseil individuel.

→ www.bio-suisse.ch > Biodiversité

> Inscriptions pour les conseils individuels

Ce projet est financé par le Fonds Coop pour le développement durable et par Bio Suisse.

Les autres partenaires sont l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) et l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse.

Du charbon végétal comme amendement?



Actuellement, il est seulement possible de faire dans des fermes bio des essais pratiques avec du charbon végétal. Photo: Michael Scheifele

Les paysans amazoniens utilisaient du charbon végétal pour améliorer les sols bien avant l'arrivée des Européens.

Le charbon végétal, «biochar» en anglais, promet d'améliorer la fertilité des sols sur de nombreux plans: augmentation de la capacité de rétention de l'eau et des éléments nutritifs, amélioration de la structure du sol, stimulation des êtres vivants du sol. Du point de vue de la protection du climat, il est particulièrement intéressant de savoir qu'un épandage de charbon végétal permet de garantir la séquestration à long terme de grandes quantités de carbone venant de la biomasse ainsi que la diminution des émissions de protoxyde d'azote.

Importance dans les régions à climat tempéré

Le charbon végétal, c'est de la biomasse carbonisée en anaérobie. Le FiBL étudie les effets sur les sols et le climat de l'agriculture d'ici de deux méthodes de fabrication de cet amendement (la pyrolyse et l'HTC, c.-à-d. la carbonisation hydrothermique) à partir de bois ou de paille de maïs. Du charbon végétal a donc été mélangé à différents types de sols et des essais en pots ont été faits avec une rotation culturale de soja, de blé et de tournesol, explique l'expert du FiBL pour le charbon végétal Michael Scheifele. L'essai a montré que les éléments nutritifs présents dans le charbon sont disponibles pour les plantes. Une nette amélioration de la croissance des plantes n'a toutefois pu être démontrée pour les deux premières cultures que dans des sols acides: l'utilisation de toutes les sortes de charbon végétal a provoqué une augmentation significative du pH. Dans les conditions de laboratoire, les deux types de charbon végétal ont augmenté le nombre de bactéries des nodosi-

tés des racines du soja. Une augmentation de rendement a été prouvée dans tous les sols pour le tournesol avec du charbon pyrolytique de paille de maïs. D'autres essais ont montré que la diminution des émissions de protoxyde d'azote peut varier selon les types de charbon et de sol. Le FiBL cherche donc à faire des essais pratiques dans des fermes bio puisque ces charbons peuvent apporter une contribution à long terme à la séquestration du carbone et à l'amélioration de la structure des sols, explique Jacques Fuchs du FiBL.

Processus d'autorisation en panne

Les ordonnances bio de l'UE et la Suisse n'autorisent pas le charbon végétal. C'est au niveau européen qu'une intervention devrait être faite vu que la Suisse reprend le droit de l'UE. L'évaluation devrait toutefois aussi tenir compte des effets à long terme et du risque que les charbons végétaux soient source d'hydrocarbures polycycliques aromatiques (HPA) toxiques. Les HPA sont considérés comme des polluants pour l'homme et l'environnement à cause de leur persistance et de leur toxicité. Le processus de fabrication du charbon végétal influence fortement sa teneur en HPA, ajoute Fuchs. Leonore Wenzel •



Vos interlocuteurs pour le charbon végétal

Questions sur le mode d'action: Michael Scheifele, FiBL
tél. 062 865 04 34, michael.scheifele@fibl.org

Questions sur les essais pratiques: Jacques Fuchs, FiBL
tél. 062 865 72 30, jacques.fuchs@fibl.org

Fiche d'information pour les essais avec du charbon végétal:

→ www.listedesintrants.ch > Liste des intrants

> Essais pratiques avec des produits pas encore autorisés

Agenda

Cultures spéciales

Connaître et savoir cultiver *Crocus sativus* (Safran)

Contenu

Origine, biologie, anatomie, phénologie, culture et protection du *Crocus sativus*.
Le conférencier Dr. en Psychologie de l'Université de Genève, Christian Michel Lachaud a été enseignant et chercheur en Suisse, USA, et Norvège avant de changer de vie en 2010. Passionné de botanique, il reprend la ferme familiale en Corrèze pour y produire SATIVOR®, un safran haut de gamme. En parallèle, il promeut la culture du safran par des formations et un livre de référence: La Bible du Safranier. Tout Savoir sur le *Crocus sativus* et sur le Safran.

Date, horaire et lieu

Samedi 25 avril, 8 - 17 h
Agroscope IPV, Conthey

Coûts

Inscription avant le 15 mars: Fr. 100.-
Inscription après le 15 mars: Fr. 120.-
Visite et apéritif: Fr. 10.-

Renseignements et Inscriptions

Au moyen du coupon qui se trouve dans le PDF sur l'agenda de www.bioactualites.ch ou par courriel. claud-alain.carron@agroscope.admin.ch
catherine.schnydrig@bluewin.ch

Visites de cultures

Vulgarisation VD

Dates, horaires et lieux

① Mercredi 27 mai, 9.30 h
Essais du FiBL sur le travail réduit du sol et thèmes de saison, région de Cossonay (rappel sms pour le lieu)

② Fin juin (la date sera communiquée par sms), 9.30 h
Essais de variétés de pommes de terre tolérantes au mildiou, chez Damien Bettex, 1537 Champtauroz (RDV à la chèvrerie)

Renseignements et Inscriptions

Pour toute question ou suggestion: Lisa Pagani, conseillère bio, tél. 021 905 95 50

Visites de terrain sur la biodiversité

Thèmes

Comment est-ce que je peux améliorer la qualité de mes surfaces de promotion de la biodiversité?
À quoi est-ce que je dois faire attention lors de la plantation d'une nouvelle haie?
Quelles autres mesures d'encouragement de la biodiversité du catalogue de Bio Suisse est-ce que je peux réaliser?
Et pourquoi faut-il encore plus encourager la biodiversité?

Dates, horaires et lieux

① Mercredi 12 août, 9.30 h
Stéphane et S. Vial-Colliard, Chemin de la Gurla 41, 1618 Châtel-St-Denis FR

② Mercredi 19 août, 9.30 h
Corentin Tissot, Rue du Café des Chasseurs 1, 1304 Allens VD

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Grandes cultures

Point chaud: le sarclage

Journée Grandes cultures et herbages d'Agrilogie, La betterave sucrière: variétés, sarclage, techniques de semis.
Visites libres, postes de présentation sur les parcelles, démonstrations de machines, présentations de variétés (betterave sucrière, blé, orge, triticale), présentation d'adventices à problème, désherbage mécanique, robot de désherbage, strip-till, tabac, prairie mellifère...

Date et lieu

Jedi 11 juin, 9 - 16.30 h
Agrilogie Grange-Verney, 1510 Moudon VD

Renseignements

Suivre le lien donné dans l'agenda sur bioactualites.ch.

Journée suisse des Grandes Cultures Bio 2015

Les productrices et producteurs bio, les conseillers agricoles, les chercheurs et les fournisseurs de machines se rencontrent lors de la 4ème édition de la journée nationale des grandes cultures bio.

Points forts

Grandes cultures sans bétail et faibles niveaux de fumure, démonstrations de machines de désherbage et de travail du sol, cultures associées.

Date et lieu

Samedi 13 juin
Courtételle JU

Détails et renseignements

Voir pages 14 et 15 dans le numéro 2/2015 ainsi que l'annonce sur bioactualites.ch

Production animale

ProBétail: Visites de stabulations

Les visites de stabulations permettent d'approfondir certains thèmes avec des exercices pratiques dans des fermes intéressantes. Les praticien-ne-s échangent leurs connaissances et expériences. Il y a aussi de brefs exposés donnés par des vulgarisateurs et des chercheurs. Une partie conviviale complète la réunion.

Pour les deux dates ci-dessous:

Thème
Alimentation et fécondité.

Conférenciers

Pamela Stähli
Christophe Notz

Dates et lieux

① Jeudi 23 avril, 9.30 h
Ferme Ecole de Sorens, Grangeneuve, Route de l'Abbaye 40, 1642 Sorens FR
(Organisation: Bio Fribourg, Vulgarisation Bio Grangeneuve, FiBL, Bio Suisse)

② Jeudi 30 avril, 9.30 h
Danielle Rouiller et A. El Hayek, Les Sagnes d'Avenches 1, 2053 Cernier NE
(Organisation: Bio Neuchâtel, CNAV, FiBL, Bio Suisse)

Information

Bio Suisse, Thomas Pliska
Tél. 061 204 66 60

Gemüsebau

Erfahrungsaustausch Biogemüse

Aktuelles aus der Forschung, Beratung und Praxis, Besuch eines Praxisbetriebes.

Wann und wo

Mittwoch, 15. Juli, 8.30 - 17.30 Uhr, Ort noch offen

Kursleitung

Martin Koller, FiBL

Information, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat
www.anmeldeservice.fibl.org

Petites annonces

Ici vos annonces gratuites!

Les petites annonces publiée sur cette «Place du marché» sont limitées à 400 signes y. c. espaces et ne coûtent rien. Prière d'envoyer les textes de vos annonces à:
Erika Bayer, FiBL, Ackerstrasse 113, Postfach 219, 5070 Frick, ou par courriel à publicite@bioactualites.ch tél. 062 865 72 72

Bourse Bio

Vous trouverez sur www.boursebio.ch de nombreuses autres annonces concernant l'agriculture biologique, et vous pouvez aussi y mettre gratuitement des annonces.

OFFRE

FR: à vendre foin et regain.
Tél. 079 634 45 17.

Possibilités publicitaires gratuites pour la vente directe, l'agriculture contractuelle, les abonnements bio, les magasins bio, les trucs écologiques: L'association BioConsommActeurs, bientôt 2 500 membres et un site internet très visité, veut faire savoir où se trouvent les produits bio.
Renseignez-vous!
tél. 024 435 10 61
fax 024 435 10 63
info@bioconsommacteurs.ch
www.bioconsommacteurs.ch

Lettre de lectrice

«Bien-être des animaux: Retour à la case départ?»

À propos de l'initiative sur les cornes et de l'Ordonnance bio de l'UE,
Bioactualités 2/15

Je ne suis pas opposée aux cornes des vaches, au contraire, mais je suis en même temps partisane d'une communication honnête. Écrire dans le Bioactualités (version allemande) que cette initiative veut que «les paysans et les paysannes soient dédommagés s'ils gardent moins de bêtes dans une stabulation libre existante» n'est pas honnête. Car cela ne se trouve pas tel quel dans l'initiative. On y trouve seulement que la Confédération «encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux; ce faisant, elle veille en particulier à ce que les détenteurs de vaches, de taureaux reproducteurs, de chèvres et de boucs reproducteurs soient soutenus financièrement tant que les animaux adultes portent leurs cornes». Le fait que la plupart des vaches cornues vivent en stabulation entravée est régulièrement occulté dans les discussions sur les cornes des vaches. La contribution aux cornes profiterait donc

en priorité aux stabulations entravées. Il va de soi qu'on peut aussi traiter ses bêtes avec respect dans une stabulation entravée. Elles vivent alors avec des cornes sur la tête mais sans liberté de mouvement, probablement pas bien mieux que sans cornes si elles ont alors de la liberté de mouvement et la possibilité d'exprimer les comportements typiques de leur espèce. Les nouvelles contributions devraient pourtant viser une amélioration du bien-être des animaux...

Or la lecture du Bioactualités donne inéluctablement l'impression que les stabulations libres ne sont pas du tout souhaitables. Quelques pages plus loin on pouvait en effet lire dans l'article sur l'ordonnance bio de l'UE qu'il faut considérer comme une réussite le fait que les stabulations entravées ne soient pas interdites pour le Bio UE. Réussite aussi, l'obtention de long délais transitoires pour les stabulations entravées existantes ou de dérogations pour les situations architecturales ou les grandeurs d'exploitations particulières. Déclarer que conserver les stabulations libres est une réussite en soi... je ne sais pas. Pour moi c'est une régression. Le bien-être animal ne faisait pas du tout partie des préoccupations des débuts du mouvement bio. Je croyais seulement que ça avait changé depuis lors.

Eveline Dudda, Hinterforst SG

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...
Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.
Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com

Nouveau depuis avril:
Chaque mois dans votre boîte
aux lettres et 24/24 sur

BIO Actualites.ch

La plateforme des agriculteurs bio

agrobio schönholzer ag
BIOSUISSE www.agrobio-schönholzer.ch BIO

FOURRAGE

- **Foin de luzerne BIO en grosses balles carrées:** protéines et fibres digestibles améliorent les rations, contenu de MA sélectionnable (4^{ème} à 6^{ème} coupe)
- **«Misto» BIO:** mélange luzerne/ray-grass déshydraté
- **Foin/Regain BIO:** ventilé, déshydraté, séché au sol
- **Foin d'épeautre/avoine BIO:** pour jeune bétail, vaches taries, chevaux - ventilé ou déshydraté, coupé
- **Produits de maïs BIO:** ensilage ou déshydraté
- **Cubes de céréale plante entière BIO:** blé ou épeautre, contenu constant, équilibré, énergie rapide
- **Cubes de luzerne BIO:** pellets de 15-16% en MA, et **disponible chez nous en exclusivité** Power Pellets d'environ 20% et High Power Pellets de 23-24% – fourrages grossiers "concentrés"
- **Pulpe de betterave BIO:** déshydratée, en granulés
- **Pommes de terre et carottes fourragères**

CONCENTRÉS

- **Tourteaux de lin, tournesol, colza BIO:** protéines savoureux de la pression d'huile à froid suisse
- **Mais-grain BIO**
- **Aliment d'élevage «Projunior» BIO:** sans soja
- **Mélasse de betterave BIO:** énergie visqueuse

PAILLE BIO e conventionnelle
☎ 079 562 45 00
info@agrobio-schönholzer.ch

Votre partenaire pour semences BIO



Mühle Rytz AG
Agrarhandel und Bioprodukte

Semences Rytz pour exploitations BIO

Précoce et à fort rendement: 4400 Turbo, le mélange pérenne
Première coupe jusqu'à 2 semaines plus tôt. Excellente répression des mauvaises herbes grâce à la pousse rapide du Turbo-raygras Andrea. Pour toutes les exploitations situées dans les bonnes régions pour la production herbagère, qui mettent l'accent sur des mélanges pérennes à fort rendement.

Epruvé avec trèfle violet: 3000, mélange 3 ans
Mélange universel abondant, donne beaucoup de fourrage appétant même dans les périodes sèches.

Situations sèches: BIOLUZ, mélange de luzerne
La garantie pour les zones sèches. Mélange 3 ans riche en protéine et appétant.

Pour l'altitude: Mountain-Star
Mélange productif jusqu'à une altitude de 1800 m

Bio Allround
Mélange pour les zones non favorables au ray-grass.



Demandez le nouveau catalogue des semences.
Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tel. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch

hosberg AG
Bio Eierhandel
8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader du commerce des œufs bio!



Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations acutelles pour les clients et les fournisseurs!

www.hosberg.ch

KAG freiland
das richtmässliche Bio-Lebni




contient: *Aureobasidium pullulans*

BlossomProtect

La meilleure alternative contre le feu bactérien

- Stratégique contre le feu bactérien en PI et Bio
- Levures antagonistes empêchent l'infection des fleurs

 **Andermatt Biocontrol**

Andermatt Biocontrol SA
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



UFA W-FOS
pour plus d'efficacité

ACTION

- Système d'affouragement favorisant santé et fécondité
- Améliorer le potentiel des fourrages de base

Rabais Fr. 3.-/100 kg
sur assortiment UFA bio pour vaches laitières, jusqu'au 30.05.15

ufa.ch

Dans votre **LANDI**